



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRSP/2005/1
11 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)
(23-27 mai 2005)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE
LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION^{*,**}**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du lundi 23 mai 2005, à 14 h 30,
au vendredi 27 mai 2005, à 12 h 30

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir une des formules d'inscription ci-jointes (également disponibles sur le site Internet de la Division des transports de la CEE <http://www.unece.org/trans>) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 00 39), soit par courrier électronique (nelly.enonler@unece.org ou juan.ramos.garcia@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71112 ou 71998).

** Dans un souci d'économie, tous les documents officiels et informels expédiés par courrier ou disponibles sur Internet avant la session ne seront plus distribués en salle. Les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leur exemplaire des documents. Les documents de travail cités dans l'ordre du jour peuvent aussi être consultés via Internet, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la sécurité passive.

GE.05-20651 (F) 230305 240305

Point de l'ordre du jour

Documents

A. ACCORD DE 1998

A.1 Projet de règlement technique mondial sur la sécurité des piétons

Le GRSP souhaitera peut-être examiner le projet de rtm établi par le groupe informel.

TRANS/WP.29/GRSP/2005/3

A.2 Projet de règlement technique mondial sur les appuie-tête

Le GRSP souhaitera peut-être examiner un rapport du groupe informel traitant de la question et une mise à jour du document TRANS/WP.29/GRSP/2004/15 qui doit être établie par l'expert des États-Unis d'Amérique.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 5
TRANS/WP.29/GRSP/2004/15

A.3 Règlement technique mondial sur les serrures et organes de fixation des portes

Le GRSP souhaitera peut-être examiner toutes observations reçues sur le rtm n° 1.

A.4 Échange de vues sur les ancrages inférieurs et attaches supérieures des systèmes de retenue pour enfants

Le GRSP a décidé de procéder à un échange général de vues sur la question.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 4

A.5 Échange de vues sur la protection en cas de choc latéral

Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la question.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 6
GRSP-36-11¹

A.6 Échange de vues sur la compatibilité des véhicules en cas de choc

Le GRSP souhaitera peut-être reprendre l'examen de la question si de nouvelles informations sont disponibles.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 7

¹ Les experts sont priés de bien vouloir se rendre aux séances munis de leur exemplaire des documents distribués aux sessions précédentes.

Point de l'ordre du jour

Documents

B. ACCORD DE 1958

B.1 AMENDEMENTS À DES RÈGLEMENTS

B.1.1 Règlement n° 14
(Ancrage des ceintures de sécurité)

Le GRSP a décidé de reprendre l'examen des propositions d'amendement au Règlement n° 14.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 12 et 13
TRANS/WP.29/GRSP/2004/23
TRANS/WP.29/GRSP/2005/4
GRSP-34-20¹
GRSP-36-13¹

B.1.2 Règlement n° 16
(Ceintures de sécurité)

Le GRSP souhaitera peut-être examiner, à condition qu'elle soit disponible, une proposition relative aux dispositifs de rappel des ceintures de sécurité que doit transmettre l'expert de la France, résumant les observations reçues sur la question.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 14
TRANS/WP.29/GRSP/2004/22
TRANS/WP.29/GRSP/2004/26
et Corr.1 et 2
TRANS/WP.29/GRSP/2005/7

B.1.3 Règlement n° 29
(Cabines des véhicules utilitaires)

Le GRSP souhaitera sans doute examiner un rapport intérimaire sur l'activité du groupe informel, qui sera présenté par le Président de ce groupe, l'expert de la Fédération de Russie.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 18

B.1.4 Règlement n° 44
(Dispositifs de retenue pour enfants)

Le GRSP a décidé d'examiner une proposition d'amendements que doit communiquer l'expert de la CLEPA.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 19
TRANS/WP.29/GRSP/2004/20
TRANS/WP.29/GRSP/2005/8

B.1.5 Règlement n° 94
(Protection en cas de collision frontale)

En fonction de la décision du WP.29, le GRSP souhaitera peut-être examiner une proposition de projets d'amendement communiquée par l'expert du Japon.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 20
TRANS/WP.29/GRSP/2004/8

Point de l'ordre du jour

Documents

B.1.6 Règlement n° 95

(Protection en cas de collision latérale)

Le GRSP souhaitera peut-être examiner un projet de rectificatif au Règlement n° 95, communiqué par l'expert de la France.

TRANS/WP.29/GRSP/2005/2

B.1.7 Dispositifs pour essais d'accélération

Le GRSP a décidé de poursuivre l'examen de la question sur la base d'une proposition qui doit être élaborée par un groupe de travail organisé par l'expert de la France, si le texte en est disponible. Les Règlements concernés sont les n^{os} 16, 17 et 44.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 21
TRANS/WP.29/GRSP/2001/2
TRANS/WP.29/GRSP/2002/15
TRANS/WP.29/GRSP/2003/12
TRANS/WP.29/GRSP/2003/16
TRANS/WP.29/GRSP/2004/24
TRANS/WP.29/GRSP/2004/25
TRANS/WP.29/GRSP/2005/5
TRANS/WP.29/GRSP/2005/6
GRSP-35-8¹

B.2 NOUVEAUX PROJETS DE RÈGLEMENT

B.2.1 Projet de Règlement sur les systèmes de cloisonnement

Le GRSP souhaitera peut-être reprendre l'examen de ce projet qui doit être actualisé par la CLEPA.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 28
TRANS/WP.29/GRSP/2004/19
et Amend.1

C. **AUTOBUS ET AUTOCARS**

C.1 Collision frontale des autobus et des autocars

Le GRSP souhaitera sans doute être informé par l'expert de l'Espagne sur les activités du GRSG dans ce domaine.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 22

C.2 Dispositifs de retenue pour enfants dans les autobus et les autocars

Le GRSP a décidé de reprendre l'examen de la question, en attendant des informations de l'expert du Royaume-Uni et du CEVE.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 23 et 24

Point de l'ordre du jour

Documents

C.3 Sécurité des utilisateurs de chaises roulantes dans les autobus et les autocars

Le GRSP souhaitera sans doute être informé des activités du groupe informel du GRSG dans ce domaine.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 25

D. QUESTIONS DIVERSES

D.1 Échange d'informations sur les prescriptions nationales et internationales en matière de sécurité passive

Le GRSP souhaitera sans doute reprendre l'échange de vues sur l'évolution des législations nationales et celles des prescriptions internationales. Les experts sont priés de présenter, par écrit, de brèves déclarations sur l'état le plus récent des prescriptions nationales et, le cas échéant, à compléter les renseignements oralement.

D.2 Discordances entre la R.E.3, la Convention de Vienne et certains Règlements de la CEE

Le GRSP souhaitera sans doute reprendre l'examen de la question.

TRANS/WP.29/GRSP/36, par. 29
GRSP-36-8¹



**UNITED NATIONS GENEVE
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
LONG DURATION / EXPERT FORM**

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer		<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph. </div>
Signature of Authorizing Officer		
Section stamp and date		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form

ID CARD NUMBER:	FOR SECURITY USE ONLY	VALID UNTIL:
<input type="text"/>	VALID FROM: <input type="text"/>	<input type="text"/>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name First Name
 Mrs.
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document Passport or ID Number Valid Until

Official telephone N°. Fax N°. Official Occupation

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature
 Spouse Signature
 Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

 Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

